

Communiqué - 11 juin 2014

Nous, personnel du Festival d'Avignon, artistes, régisseurs généraux, régisseurs et techniciens, affirmons notre solidarité avec le personnel en grève, dans toute la France.

Nous dénonçons fermement le protocole d'accord inacceptable du 22 mars 2014 et ses corrections, qui affaiblissent toutes les catégories de travailleurs précaires. Nous exigeons donc le non-agrément par le ministre du Travail, comme l'ont déjà demandé de nombreux député(e)s, sénateurs et sénatrices de la majorité gouvernementale.

Nous soutenons les propositions du comité de suivi et demandons à ce qu'elles soient entendues par les partenaires sociaux au cours de nouvelles négociations.

Une réforme oui, mais une réforme juste !

Ces propositions ont déjà été signées par M. Rebsamen alors qu'il était candidat à la mairie de Dijon et seulement quelques semaines avant sa nomination au ministère du Travail.

Ce désaveu marque une rupture avec les positions soutenues par le Parti socialiste concernant les enjeux de la culture dans notre société et notre quotidien.

La nomination du médiateur, Jean-Patrick Gilles, ouvertement d'accord avec l'agrément, n'est pas recevable. Cela ne nous fera en aucun cas reculer dans notre combat.

Si l'État devait agréer l'accord du 22 mars, nous nous réservons la possibilité d'appliquer notre droit de grève dès le 4 juillet et le gouvernement en assumera les conséquences.

Nous appelons toutes les personnes qui se sentent concernées, directement ou indirectement, par cette menace à nous rejoindre dans notre lutte et signifier leur mécontentement au gouvernement.

Pas de culture sans droit sociaux !